

AUSSAC VADALLE (16)

Visite du 29/09/2015

Mise en ligne le 25/07/2019

Aussac-Vadalle: l'ossuaire communal est achevé



Les restes mortels sont déposés dans des boîtes puis sur des racks. Photo CL

publié le 17 avril 2012 à 0h00.

3

En 2005, la municipalité d'Aussac-Vadalle avait décidé de lancer une restructuration du cimetière, qui avait connu, au XIXe siècle, un premier déménagement et un agrandissement dans les années 80. Ce qui avait permis de doubler sa capacité d'origine et d'inclure un parking attenant. Le problème de place ne pouvant plus être résolu par une nouvelle extension, les élus ont donc décidé de procéder à la récupération des sépultures en état d'abandon.

Une fois la procédure achevée, il ne reste plus qu'à financer la reprise des quelque cent concessions recensées. L'appel d'offres a retenu l'entreprise pompes funèbres Moreau de Saint- Amant-de-Boixe pour un coût inférieur à 400 euros la sépulture.

Il restait à définir ce que l'on faisait des restes mortels découverts dans les anciennes tombes. Le conseil municipal a choisi l'option du reliquaire déposé ensuite dans un ossuaire communal. Ce dernier a été réalisé par le personnel communal. Il s'agit d'un bâtiment d'une quinzaine de mètres carrés, bien ventilé et sécurisé, situé à côté du jardin du souvenir. Il a une capacité d'accueil d'environ 150 reliquaires reposant sur des racks. Le numéro de concession est porté sur les boîtes ainsi que les noms ce qui permettra éventuellement de pouvoir identifier les personnes.

Ce champ du repos a été doté d'un jardin du souvenir et d'un columbarium de six cases afin de pouvoir également recevoir les cendres. Le dépositaire a été restauré par les agents communaux. Tout n'est pas terminé car il y a encore une quarantaine de concessions qui feront l'objet de travaux avant l'été.